Document généré le 12 oct. 2024 05:17

Relations industrielles
Industrial Relations

Les conflits intersyndicaux au Québec (1957-1967)
Raiding and Rivalry Among Quebec Unions : 1957-1967

Pierre Roberge

Volume 24, numéro 3, 1969

URI : https://id.erudit.org/iderudit/028044ar
DOI : https://doi.org/10.7202/028044ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)
1703-8138 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Roberge, P. (1969). Les conflits intersyndicaux au Québec (1957-1967). *Relations industrielles / Industrial Relations*, *24*(3), 521–558. https://doi.org/10.7202/028044ar

Résumé de l'article

Dans cette étude, on trouve une analyse des conflits intersyndicaux survenus au Québec durant la période du 1er avril 1957 au 31 mars 1967. Deux formes de la rivalité syndicale sont distinguées : le recrutement simultané et le maraudage. L'auteur précise l'évolution de l'une et de l'au-au au cours de la dernière décennie, identifie les principaux modèles d'agression et examine le comportement des diverses organisations syndicales. Il tente en outre une comparaison entre la situation américaine en 1951-1952 et la période de pointe de la rivalité intersyndicale au Québec, 1964-1967. Il conclue en revoyant brièvement certaines caractéristiques des deux principales organisations syndicales.

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les conflits intersyndicaux au Québec (1957-1967)

Pierre Roberge

Dans cette étude, on trouve une analyse des conflits intersyndicaux survenus au Québec durant la période du 1er avril 1957 au 31 mars 1967. Deux formes de la rivalité syndicale sont distinguées : le recrutement simultané et le maraudage. L'auteur précise l'évolution de l'une et de l'au-au cours de la dernière décennie, identifie les principaux modèles d'agression et examine le comportement des diverses organisations syndicales. Il tente en outre une comparaison entre la situation américaine en 1951-1952 et la période de pointe de la rivalité intersyndicale au Québec, 1964-1967. Il conclue en revoyant brièvement certaines caractéristiques des deux principales organisations syndicales.

La recrudescence de la rivalité intersyndicale est sans doute un des phénomènes les plus importants dans l'histoire récente du syndicalisme au Québec. Un article qui nous permettrait d'appréhender l'extension réelle de ce phénomène n'a donc pas besoin d'être longuement justifié, d'autant plus que nous ne connaissons qu'une tentative préalable en ce sens. (1)

ROBERGE, Pierre, assistant de recherche, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval, QUEBEC.

* Cet article reproduit l'essentiel d'un chapitre du rapport soumis à la Commission Woods par Paul Bélanger et ses collaborateurs. Je tiens à remercier la Commission qui a permis la publication de ce texte, ainsi que Paul Bélanger, qui a assumé la direction de ce travail, et Camille D. Clift qui a assuré la collecte des informations requises.

(1) Gérard Dion, « La concurrence syndicale au Québec », *Relations industrielles*, vol. 22, no. 1, pp. 74-85. Dion analyse la situation du 1 avril 1964 au 31 mars 1966 à partir des seules données fournies par la CRT. Il n'établit pas de bilan de la rivalité intersyndicale mais situe son analyse au niveau de la fréquence des cas.

Il s'agit d'une analyse statistique. Elle ne vaut donc que ce que valent ses sources et la manière dont celles-ci ont été exploitées. Ainsi, ne seront analysés que les cas de conflits intersyndicaux qui ont été réglés à la suite d'un vote décrété par l'un ou l'autre des deux tribunaux ouvriers qui ont juridiction au Québec, le C.C.R.O. et la C.R.T. L'analyse ne s'exerce donc que sur une partie de la réalité, mais c'est, croyons-nous, la partie la plus significative.

La majeure partie des données qui servent à cette analyse provient des dossiers de ces deux tribunaux. Ces données furent transcrites sur des fiches mécanographiques. Chaque fiche comporte les renseignements suivants : le numéro du cas, le secteur d'activité et la région où s'est déroulé le conflit, la date de la requête en accréditation, le nombre d'employés couverts par l'accréditation, le nombre d'employés dans l'entreprise, le mode de solution du conflit, la forme de la relation conflictuelle, l'identification des organisations en présence, l'identification du vainqueur et la date du décret du vote.

La période d'analyse couvre les dix années fiscales comprises entre le premier avril 1957 et le 31 mars 1967. Nous avons préféré l'année fiscale à l'année solaire parce que celle-là nous permettait de retenir les cas les plus récents, et de comparer nos résultats avec ceux de Dion.

Un premier aperçu de la situation

Nous avons relevé 230 conflits durant la période d'observation. De ce nombre, 77 sont des cas de recrutement simultané et 153 des cas de maraudage. Dans 9 cas, le conflit met aux prises plus de deux opposants. Ces cas ont été exclus de l'analyse pour des raisons techniques. En effet, il aurait été inutilement compliqué de travailler avec les combinaisons de trois opposants, surtout lorsqu'il se serait agi de combinaisons orientées comme dans le cas de maraudage. L'analyse ne portera donc que sur 73 cas de recrutement simultané et 148 cas de maraudage.

Nous avons mené une première analyse à l'aide de codes très détaillés. Ainsi, le code des industries était un code décimal à quatre chiffres, le code des régions un code décimal à deux chiffres. Ces deux codes sont les mêmes que ceux qu'utilise le *Bureau de la Statistique du Québec.* Notre propre code des organisations syndicales comportait 10 catégories.

L'étude portant sur un ensemble de cas relativement restreint, nous avons dû regrouper plusieurs de ces catégories. Une telle réduction implique une perte de signification. Ainsi, parmi les affiliés du C.T.C., nous avons distingué les affiliés internationaux des affiliés nationaux ; il aurait été possible de regrouper nos quatre catégories originales pour distinguer les affiliés de la F.T.Q. de ceux du C.T.C.

Tout au long de cette analyse, nous maintiendrons la distinction entre le recrutement simultané et le maraudage. Il s'agit de deux formes très différentes de la concurrence syndicale sur lesquelles on peut porter un jugement moral qui les oppose comme saine et malsaine. Nous croyons cependant que la distinction se justifie mieux à un autre niveau d'analyse. En effet, si dans le cas d'un recrutement simultané les travailleurs n'ont qu'un choix simple à faire entre deux organisations, il y a des *changements d'allégeance* dans un cas de maraudage. La relation de l'acteur à l'organisation est donc fort différente d'un cas à l'autre.

Il reste cependant que du point de vue de l'organisation, il ne s'agit que de deux formes d'une même réalité, celle de la concurrence. Aussi n'est-il pas étonnant de constater, à l'examen des distributions des cas de recrutement simultané *et* des cas de maraudage, que les plus hautes fréquences se retrouvent entre les mêmes partenaires, dans le même secteur économique, dans la même région, à la même période.

Le recrutement simultané

Nous avons retenu 73 cas de recrutement simultané pour fin d'analyse. Comme l'indique le tableau I, ceux qui recrutent le plus souvent ensemble sont la C.S.N. avec les affiliés internationaux du C.T.C. et ceux-ci avec les syndicats locaux indépendants.

La C.S.N. recrute 17 fois en concurrence avec les affiliés internationaux du C.T.C. et ceux-ci 16 fois avec les syndicats locaux indépendants.

1. *Distribution de 73 recrutements simultanés par partenaires et par vainqueurs d'après les dossiers du C.C.R.C. et de la C.R.T.. 1er avril 57 — 31 mars 67*

	District 50		C.S.N.		C.T.C. (nat.)		C.T.C. (int.)		Ind.		Locaux ind.	TOTAL	
District 50	—											11	7
												4	
													0
C.S.N.	1	0	—						17	5		24	10
	1								9			11	
		0								3			3
C.T.C. (nat.)	1	1	3	2	—							11	6
	0		1									4	
		0		0									1
C.T.C. (int.)	6	5	17	5	—		4	4				54	27
	1		9				4					28	
		0		3				0					7
Ind.	2	1	2	2	3	2	7	2	1	1		20	11
	1		0		0		5		1			10	
		0		0		1		0		0			0
Locaux ind.	1	0	1		4	1	16	7	4	2		26	11
	1		0		3		5		2		—	11	
		0		0		0		4		0			4

N. de cas — Vainqueur

Résultat inconnu

		Total	
N. de cas ou C.S.N. est en cause	24	10	N. de cas ou C.S.N. perd
N. de cas ou C.S.N. gagne	11		
Résultat indéterminés	—	3	

Les tableaux II, III, IV, V et VI indiquent la répartition des cas de recrutement simultané par secteurs d'activités, par région, par année fiscale, par taille d'unité de négociation et par taille d'entreprise.

On observe les plus hautes fréquences par rapport à chacune de ces variables dans les transports et communications, pour le Montréal métropolitain, au cours de l'année fiscale 65-66, dans des unités de négociation comprenant de 10 à 49 syndiqués et dans les entreprises de même taille. Ces deux dernières concentrations tendraient à indiquer que le recrutement simultané se produit pour une part au moment de la création de nouvelles entreprises.

II. *Distribution des cas de recrutement simultané par secteurs d'activité*

Mines et forêt	2
Textiles, bonneterie et vêtement	3
Bois, meubles, pâtes et papiers	5
Industries métallurgiques (prim. et second.)	10
Industries chimiques et pétrolières	3
Autres industries manufacturières	11
Construction	7
Transport et communication	17
Services publics	5
Autres	10

III. *Distribution des cas de recrutement simultané par régions*

Montréal métropolitain	28	Québec et Trois-Rivières	12
Région de Montréal	13	Province	20

IV. *Distribution des cas de recrutement simultané par années fiscales*

1er avril	57	– 31 mars	58	6	1er avril	62	– 31 mars	63	2
"	58	"	59	4	"	63	"	64	7
"	59	"	60	5	"	64	"	65	11
"	60	"	61	8	"	65	"	66	13
"	61	"	62	8	"	66	"	67	9

V. *Distribution des cas de recrutement simultané par tailles d'unité de négociattion*

0 à 9 travailleurs	15	100 à 249 travailleurs	16
10 à 49 travailleurs	25	250 à 499 travailleurs	5
50 à 99 travailleurs	8	500 travailleurs et +	2
		Indéterminé	2

VI. *Distribution des cas de recrutement simultané par tailles d'entreprise*

0 à 49 travailleurs	27	250 à 499 travailleurs	7
50 à 99 travailleurs	13	500 à 999 travailleurs	2
100 à 249 travailleurs	14	1000 travailleurs et +	5
		Indéterminé	5

Le maraudage

Le maraudage est la forme la plus importante de la concurrence syndicale, à la fois par sa fréquence et par le nombre de travailleurs impliqués à chaque cas. Le tableau VII donne la répartition des cas de maraudage par attaquants, attaqués et vainqueurs. On remarquera que les syndicats les plus aggressifs sont les affiliés de la C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. Ces derniers ont plus de succès que la C.S.N. puisqu'ils gagnent dans 66% des cas contre 56% pour la C.S.N. Les syndicats le plus souvent attaqués sont, dans l'ordre, les affiliés internationaux du C.T.C., 46 fois, les syndicats locaux indépendants, 44 fois et les syndicats affiliés à la C.S.N., 17 fois. Le coefficient de résistance des affiliés internationaux du C.T.C. et celui des syndicats locaux indépendants est le même, 0.39, celui de la C.S.N. étant plus élevé, 0.47. Un peu plus de la moitié des cas de maraudage, 77 sur 148, se déroulent entre deux des trois groupes d'organisations dont nous venons de parler. Les tableaux VIII, IX, X, XI et XII donnent la répartition des cas de maraudage selon les cinq variables utilisées: secteur d'activité, région, année fiscale, taille d'unité et taille d'entreprise. Quant au tableau VII, il convient d'en préciser le mode de lecture. On trouve en abscisse une liste des atta*qués* et en ordonné une liste des atta*quants*. La case

	C.T.C. (int.)	
C.S.N.	32	10
	18	4

doit donc être lue ainsi : la C.S.N. attaque 32 fois les affiliés internationaux du C.T.C. Elle gagne 18 fois. Les affiliés internationaux du C.T.C. réussissent à conserver leurs membres dans 10 cas. Quatre résultats sont inconnus ou indéterminés. Les totaux vertical et horizontal donnent respectivement le total des attaquants et le total des attaqués. Dans le premier cas, il faut lire les cases comme dans l'exemple précité ; dans le second les positions du nombre de gains et de pertes sont inversées par rapport à notre premier exemple.

VII. *Distribution de 148 cas de maraudage par attaquants, attaqués et vainqueurs d'après les dossiers du C.C.R.O. et de la C.R.T. 1er avril 57 – 31 mars 67*

	Dist. 50	C.S.N.	C.T.C. (nat.)	C.T.C. (int.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL Quants
Dist. 50	—	6 1 5 0	—	4 2 2 0	—	—	1 1 0 0	11 4 7 0
C.S.N.	2 2 0 0	1 1 0 0	8 0 8 0	32 10 18 4	7 3 4 0	—	10 7 3 0	60 19 34 7
C.T.C. (nat.)	1 0 0 0	—	—	1 0 1 0	5 0 3 2	—	8 3 5 0	15 3 10 2
C.T.C. (int.)	8 4 4 0	7 4 2 1	1 0 1 0	4 4 4 0	3 1 2 0	2 0 2 0	23 5 17 1	48 18 32 0
Ind.	2 0 2 0	1 1 0 0	1 1 0 0	4 2 1 1	—	—	2 1 0 0	10 5 3 2
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—
Locaux ind.	—	2 1 1 0	—	1 0 1 0	1 0 0 1	—	—	4 1 2 1
Total Qués	13 6 7 0	17 8 9 0	10 1 9 0	46 18 27 1	16 4 9 3	2 0 2 0	44 17 25 2	

VIII. *Distribution du maraudage par secteurs d'activité*

Mines et forêt	5
Textile, bonneterie et vêtement	10
Bois, meubles, pâtes et papiers	12
Industries métallurgiques (prim. et second.)	21
Industries chimiques et pétrolières	6
Autres industries manufacturières	20
Construction	2
Transport et communications	33
Services publics	26
Autres	13

IX. *Distribution du maraudage par régions*

Montréal métropolitain	79	Québec et Trois-Rivières	27
Région de Montréal	19	Province	23

X. *Distribution du maraudage par années fiscales*

1er avril 57	– 31 mars 58	5		1er avril 62	– 31 mars 63	7	
" 58	" 59	7		" 63	" 64	7	
" 59	" 60	14		" 64	" 65	44	
" 60	" 61	6		" 65	" 66	25	
" 61	" 62	10		" 66	" 67	23	

XI. *Distribution du maraudage par tailles d'unité de négociation*

0 à 9 travailleurs	14	100 à 249 travailleurs	39
10 à 49 travailleurs	36	250 à 499 travailleurs	21
50 à 99 travailleurs	19	500 travailleurs et +	18
		Indéterminé	1

XII. *Distribution du maraudage par tailles d'entreprises*

0 à 49 travailleurs	22	250 à 499 travailleurs	29
50 à 99 travailleurs	12	500 à 999 travailleurs	18
100 à 249 travailleurs	45	1000 travailleurs et +	20
		Indéterminé	2

Le bilan du maraudage

Les renseignements obtenus à l'examen des dossiers du C.C.R.O. et de la C.R.T. nous permettent d'établir un bilan du maraudage. Nous avons dressé ce bilan par année fiscale et à l'aide d'une liste détaillée des diverses formations syndicales.

La présentation graphique de tels bilans est assez compliquée et celle à laquelle nous sommes arrivés requiert quelques explications. Nous donnons en abscisse une liste des organisations syndicales dont on retrouve l'inverse en ordonnée, ce qui donne au tableau l'allure d'un escalier inversé, et qui nous permet d'inscrire dans la même case les données relatives aux attaques d'une organisation contre l'autre et de celle-ci sur celle-là. Il faut lire le tableau de gauche à droite et de bas en haut. Par exemple, la case syndicats locaux indépendants/affiliés internationaux de la F.T.Q. du tableau XIII :

	F.T.Q. (int.)	
Locaux ind.	Ti	156
	G	0
	P	156
	*	0
	GN	−156

doit être lue ainsi ; 156 travailleurs ont été impliqués dans des cas de maraudage mettant aux prises les syndicats locaux indépendants et les affiliés internationaux de la F.T.Q. durant l'année fiscale 57-58 (Ti). De ce nombre les syndicats locaux indépendants n'en ont gagné aucun aux affiliés internationaux de la F.T.Q. (G=O), mais leur en ont perdu 156 (P=156). Aucun cas n'est nul ou indéterminé (*=O). Le gain net des syndicats locaux indépendants est de −156 travailleurs (GN=−156).

On trouvera au bout de chaque ligne une case où sont inscrits les chiffres relatifs au bilan individuel de l'organisation syndicale en cause par rapport à toutes les autres pour l'année du tableau. On trouvera dans le coin inférieur droit de chaque tableau une case indiquant combien de travailleurs ont été impliqués dans des cas de maraudage (Ti), combien ont changé d'allégeance (C) et la somme du nombre de ceux qui ont maintenu leur allégeance et de ceux pour lesquels l'issue du conflit est indéterminée (*).

Le tableau XXIII est la sommation des tableaux XIII à XXII inclusivement.

XIII. *Bilan du maraudage du 1er avril 1957 au 31 mars 1958*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G — P * GN	—	156 0 156 0 — 156	606 0 380 226 — 380	—	24 0 0 24 0	—	—	—	786 0 536 250 — 536
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	—	—	—	—	—	—			—
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				24 0 0 24 0
C.T.C. (int.)	—	—	—	—	—					—
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						606 380 0 226 380
F.T.Q. (int.)	—	—	—							156 156 0 0 156
C.S.N.	—	—								—
District 50	—						Ti 786 C 536 * 250			

XIV. *Bilan du maraudage du 1er avril 58 au 31 mars 59*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	267 20 0 247 20	—	—	—	32 0 0 32 0	—	—	—	299 20 0 279 20
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	—	—	—	—	—	—			—
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				32 0 0 32 0
C.T.C. (int.)	10 10 0 0 10	—	—	—	—					10 10 0 0 10
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						—
F.T.Q. (int.)	256 256 0 0 256	154 0 0 154 0	—							410 256 0 154 256
C.S.N.										421 0 20 401 — 20
District 50							Ti 719 C 286 * 433			266 0 266 0 — 266

XV. *Bilan du maraudage du 1er avril 59 au 31 mars 60*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	—	725 0 685 40 — 685	357 0 357 0 — 357	173 173 0 0 173	—	144 0 0 144 0	—	—	1399 173 1042 184 — 869
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	—	—	—	—	—	—			144 0 0 144 0
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				—
C.T.C. (int.)	123 123 0 0 123	89 0 0 89 0	720 0 720 0 — 720	—	—					1105 123 893 89 770
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						357 357 0 0 357
F.T.Q. (int.)	—	326 175 0 151 175	—							1771 1580 0 191 1580
C.S.N.	26 0 26 20 — 26	—								441 0 201 240 — 201
District 50	—						Ti 2683 C 2259 * 424			149 26 123 0 — 97

XVI. *Bilan du maraudage du 1er avril 60 au 31 mars 61*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti 96 G 0 P 0 * 96 GN 0		116 0 116 0 — 116							212 0 116 96 — 116
U.C.C.										—
Ind.										—
C.T.C. (nat.)										—
C.T.C. (int.)										—
F.T.Q. (nat.)										—
F.T.Q. (int.)	6 0 0 6 0	1053 0 889 164 — 889								1175 116 889 170 — 773
C.S.N.										1053 889 0 164 889
District 50							Ti 1271 C 1005 * 266			102 0 0 102 0

XVII. *Bilan du maraudage du 1er avril 61 au 31 mars 62*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	349 0 0 349 0	244 0 244 0 — 244	—	—	—	8 0 0 8 0	—	—	601 0 244 357 — 244
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	101 101 0 0 101	—	40 0 40 0 — 40	—	—	12 0 12 0 — 12	—			161 101 52 8 49
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				12 12 0 0 12
C.T.C. (int.)	—	—	—	—	—					—
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						—
F.T.Q. (int.)	—	241 0 0 241 0	—							525 284 0 241 284
C.S.N.	14 0 7 7 — 7	—								604 0 7 597 — 7
District 50	—									115 7 101 — 94

Ti	1009
C	404
*	605

XVIII. *Bilan du maraudage du 1er avril 62 au 31 mars 63*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	190 0 0 190 0	91 0 0 91 0	—	349 0 349 0 — 349	—	—	—	—	630 0 349 281 — 349
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	—	—	21 0 21 0 — 21	—	—	—			21 0 21 0 — 21
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				—
C.T.C. (int.)	—	—	—	—	—					349 349 0 0 349
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						21 21 0 0 21
F.T.Q. (int.)	—	505 0 6 499 — 6	100 100 100 0 0							796 200 206 500 — 6
C.S.N.	—	—								695 0 0 689 6
District 50	—						Ti 1256 C 576 * 690			—

XIX. *Bilan du maraudage du 1er avril 63 au 31 mars 64*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	—	—	—	—	—	—			—
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				—
C.T.C. (int.)	4 0 4 0 — 4	480 0 480 0 — 480	—	—	—					484 0 484 0 — 484
F.T.Q. (nat.)	—	—	—	—						—
F.T.Q. (int.)	—	921 0 699 222 — 699	—							921 0 699 222 — 699
C.S.N.	—	—								1401 1179 0 222 1179
District 50	—						Ti 1405 C 1183 * 222			4 0 4 0 — 4

XX. *Bilan du maraudage du 1er avril 64 au 31 mars 65*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti — —	380 0 179 207 — 179	845 0 461 384 — 461	1311 0 93 1218 — 93	—	—	—	—	—	2542 0 733 1809 — 733
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	11 11 0 0 11	260 0 211 49 — 211	—	—	—	—	—			271 11 211 49 — 200
C.T.C. (nat.)	—	—	384 101 283 0 — 182	—	—	—				384 101 283 0 — 182
C.T.C. (int.)	—	1323 0 1193 130 —1193	—	—	—					1323 0 1193 130 —1193
F.T.Q. (nat.)	66 66 0 0 66	4854 0 4854 0 —4854	—	—						6231 159 4854 1218 —4695
F.T.Q. (int.)	78 0 0 78 0	1626 0 759 867 — 759								2933 744 860 1329 — 116
C.S.N.	143 0 15 128 — 15	—								8587 7196 15 1381 7181
District 50							Ti 11287 C 8226 * 3061			298 15 77 206 — 62

XXI. *Bilan du maraudage du 1er avril 65 au 31 mars 66*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	540 0 293 247 — 293	1909 0 1865 44 —1865	—	—	—	—	—	—	2449 0 2158 291 —2798
U.C.C.	—	—	—	—	—	—	—	—		—
Ind.	—	335 0 70 265 — 70	372 34 271 67 — 237	1670 0 0 1670 0	—	—	—			2377 34 341 2002 — 307
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				—
C.T.C. (int.)	—	281 8 273 0 — 265	478 0 478 0 — 478	—	—					759 8 751 0 — 743
F.T.Q. (nat.)	—	25 0 25 0 — 25	—	—						1895 0 25 1670 — 25
F.T.Q. (int.)	—	393 0 393 0 — 393	35 35 35 0 0							3222 2684 497 111 2067
C.S.N.	—	—								1574 1054 8 512 1054
District 50	—						Ti 6038 C 3780 * 2293			—

XXII. *Bilan du maraudage du 1er avril 66 au 31 mars 67*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti G P — * GN	—	1729 0 1615 114 —1615	242 0 242 0 — 242	—	—	26 0 0 26 0	—	—	1997 0 1857 140 —1857
U.C.C.	—	—	x x x x x	—	48 0 48 0 — 48	—	—	—		48 0 48 0 — 48
Ind.	—	18 0 0 18 0	—	—	2811 0 0 2811 0	—	—			2855 0 0 2855 0
C.T.C. (nat.)	—	—	—	—	—	—				—
C.T.C. (int.)	—	225 0 0 225 0	—	—	—					3084 48 0 3036 48
F.T.Q. (nat.)	—	471 0 471 0 — 471	—	—						713 242 471 0 — 229
F.T.Q. (int.)	51 15 36 0 — 21	1600 0 1166 434 —1166	—							3380 1630 1202 548 428
C.S.N.	—	1725 1725 1725 0								5764 5087 3450 677 1637
District 50	—						Ti 8946 C 7043 * 3628			51 36 15 0 21

XXIII. *Bilan du maraudage du 1er avril 1957 au 31 mars 1967*

	District 50	C.S.N.	F.T.Q. (int.)	F.T.Q. (nat.)	C.T.C. (int.)	C.T.C. (nat.)	Ind.	U.C.C.	Locaux ind.	TOTAL
Locaux ind.	Ti 96	1732	5815	2516	522	56	178			10915
	G 0	20	0	0	173	0	0			193
	P 0	472	5142	1072	349	0	0	—	—	7035
	* 96	1240	673	1444	0	56	178			3687
	GN 0	— 452	—5142	—1072	— 176	0	0			—6842
U.C.C.	—	—	—	—	48					48
					0					0
					48	—	—	—		48
					0					0
					— 48					— 48
Ind.	112	613	412	1691	2811	12				5829
	112	0	34	0	0	0				146
	0	281	311	21	0	12	—			625
	0	332	67	1670	2811	0				5058
	112	— 281	— 277	— 21	0	— 12				— 479
C.T.C. (nat.)	—	—	384	—	—	—				452
			101							113
			283							283
			0							56
			— 182							— 170
C.T.C. (int.)	137	2398	1198	—	—					7114
	133	8	0							538
	4	1946	1198							3321
	0	444	0							3255
	129	—1938	—1198							—2783
F.T.Q. (nat.)	66	5350	—	—						9623
	66	0								1159
	0	5350								5350
	0	0								3114
	66	—5350								—4190
F.T.Q. (int.)	391	6819	135							15289
	271	175	135							7650
	36	3912	135							4353
	84	2732	0							3556
	235	—3737	0							3297
C.S.N.	183	1725								20545
	0	1725								15411
	48	1725								3701
	135	0								4883
	— 48	0								11710
District 50	—						Ti 35400			985
							C 23568			88
							* 11832			582
										315
										— 494

Un certain nombre de constatations intéressantes se dégagent de la lecture de ces tableaux. Le nombre de travailleurs impliqués dans les cas de maraudage augmente régulièrement de 57-58 à 64-65, où il atteint un sommet, 11,287. 74.2% des travailleurs impliqués le sont durant la période qui va du 1er avril 64 au 31 mars 67, 31.8% pour la seule année 64-65.

D'autre part, la proportion de travailleurs impliqués qui changent effectivement d'allégeance est en moyenne, pour les dix années observées, de 66.5% ; durant la période 64-67 elle passe à 71.3%.

Finalement, si le bilan annuel des affiliés de la C.S.N. et des affiliés internationaux de la F.T.Q. est presque toujours positif, celui de toutes les autres formations syndicales est au contraire négatif. Le tableau XXIII indique qu'en 10 ans, la C.S.N. a un bilan net de 11,710 travailleurs acquis par maraudage. Les affiliés internationaux de la F.T.Q. ont un bilan net de 3297. Toutes les autres formations sont en déficit, le plus lourd étant porté par les affiliés canadiens de la F.T.Q., qui perdent 4190 membres.

Qui prend qui à qui ? Nous retrouvons en gros le même modèle que nous avions esquissé plus haut. La C.S.N. prend 11,208 membres au C.T.C. et lui en perd 183. Le C.T.C. prend 6,563 membres aux syndicats locaux indépendants et leur en perd 173. Ces gains de tous les affiliés du C.T.C. ne sont pas suffisants pour compenser les pertes subies au profit de la C.S.N., si bien qu'ils se retrouvent avec un déficit net de 3,846 membres.

Examen du comportement des diverses formations syndicales

Nous avons brossé à grands traits un tableau de la situation des conflits intersyndicaux ; elle nous est apparue dominée par trois groupes d'acteurs :les affiliés de la C.S.N., les affiliés internationaux du C.T.C. et les syndicats locaux indépendants. Nous allons maintenant tenter de préciser cette image en examinant le comportement des diverses formations syndicales.

Commençons par celles qui jouent un rôle périphérique.

LE DISTRICT 50 DES UNITED MINE WORKERS

C'est une petite organisation syndicale. Elle compte un peu plus de 12,000 membres au Canada dont environ 8,000 au Québec. Le district 50 est impliqué dans 11 cas de recrutement simultané, la plupart du temps

pour des unités de négociation de moins de 50 travailleurs. Ses essais sont répartis également dans tous les secteurs d'activité. Il gagne 5 fois sur 11.

Il est aussi impliqué dans 24 cas de maraudage, 11 fois comme attaquant et 13 fois comme attaqué ; il perd 14 fois et gagne 10 fois. Son bilan présente un déficit net de 419 membres pour la période d'observation.

LES AUTRES ORGANISATIONS INDÉPENDANTES

Si le district 50 des U.M.W. est une organisation indépendante, nous avons cru bon d'isoler son comportement des autres organisations indépendantes comme les Teamsters ou les United Mines, Mills and Smelters Workers.

Ces autres organisations sont impliquées dans 20 cas de recrutement simultané, dont 7 fois avec des affiliés internationaux du C.T.C. et une fois entre elles. Elles perdent 9 fois et gagnent 10 fois. Elles sont aussi impliquées dans 26 maraudages, 16 fois comme attaquées et 10 fois comme attaquantes. Elles gagnent 9 fois et perdent 12 fois, 5 résultats sont inconnus. Ces 26 cas impliquent 5829 travailleurs. Elles en gagnent 146 et en perdent 625.

LA C.I.C.

Cette organisation regroupe la majorité des enseignants francophones des niveaux primaire et secondaire dans la province de Québec. Elle compte actuellement un peu plus de 54,000 membres.

Elle n'apparaît pas dans nos statistiques bien que nous sachions par ailleurs qu'elle a recruté simultanément avec la C.S.N. et la F.T.Q. et qu'elle a été l'objet de maraudage de la part de la C.S.N. Ces conflits n'ont pas eu assez d'ampleur pour que l'une des parties puisse contester l'accréditation ou la demande d'accréditation de l'autre.

L'U.C.C.

L'U.C.C. est un syndicat d'agriculteurs. Cependant, une partie de ses membres sont des travailleurs forestiers. Elle a été maraudée deux fois par des affiliés internationaux du C.T.C. et a perdu ainsi 48 membres. Elle n'a jamais recruté simultanément avec ou attaqué une autre organisation syndicale.

LES SYNDICATS CANADIENS AFFILIÉS AU C.T.C.

Ils sont impliqués dans 11 cas de recrutement simultané, ils gagnent 6 fois et perdent 4 fois, la solution d'un conflit n'est pas encore connue.

Ils sont aussi impliqués dans 25 cas de maraudage. Ils sont attaqués 10 fois dont 8 fois par la C.S.N., laquelle gagne à chaque fois et leur enlève ainsi 5,350 membres, soit presqu'autant qu'elle en prend aux affiliés internationaux du C.T.C., c'est-à-dire 5,858 membres. Pour la période d'observation, les syndicats canadiens affiliés au C.T.C. ont un déficit net de 4,360 membres.

Venons en maintenant à l'examen du comportement des trois groupes d'organisations qui dominent la scène du conflit intersyndical, la C.S.N., les affiliés internationaux du C.T.C. et les syndicats locaux indépendants. Les conflits de ces trois groupes *entre eux* totalisent 38 des 73 cas de recrutement simultané (52.0%), 80 des 148 cas de maraudage (54.0%), lesquels affectent 17,286 des 35,400 travailleurs impliqués pour la période d'observation (48.8%).

Pour la clarté de l'exposé, nous distinguerons trois diades : C.S.N./affiliés internationaux du C.T.C., C.S.N./syndicats locaux indépendants, affiliés internationaux du C.T.C./syndicats locaux indépendants. Toutes les fois que cela sera plus bref et plus clair, nous présenterons les résultats à l'aide de tableaux.

C.S.N./AFFILIÉS INTERNATIONAUX DU C.T.C.

Le recrutement simultané

La C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. recrutent 17 fois ensemble. Ceux-ci gagnent 9 fois et la C.S.N. 5 fois. L'issue de trois conflits n'est pas connue. Ils s'opposent 7 fois dans les transports et communications et 4 fois dans les services publics. Dans le premier secteur la C.S.N. ne gagne jamais, le C.T.C. gagne 6 fois et un résultat n'est pas connu. La C.S.N. a plus de chance dans les services publics où elle gagne 3 fois sur 4.

L'analyse des succès relatifs de l'une et l'autre organisations selon la région ou la taille d'unité de négociation ne révèle rien. Cependant, depuis le 1er avril 1964, le C.T.C. a remporté 7 victoires contre une à la C.S.N.

Le maraudage

XXIV. *Distribution des maraudages entre la C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. selon le secteur d'activité et le vainqueur, 1957-1967*

Secteur	Attaque C.S.N.	Victoire C.S.N.	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
Mines et forêts	2	0	0	0
Textile, bonneterie, vêtement	2	0	0	0
Bois, meubles, pâtes et papiers	4	2	2	1
Industries métallurgiques	5	4	2	0
Industries chimiques et pétrolières	1	0	1	0
Autres industries manufacturières	3	3	0	0
Construction	0	0	0	0
Transports et communications	10	6	1	1
Services publics	5	3	1	0
Autre	0	0	0	0
TOTAL	32	18	7	2

XXV. *Distribution des maraudages entre la C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. selon la région et le vainqueur, 1957-1967*

Régions	Attaque C.S.N.	Victoire C.S.N.	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
Montréal métropolitain	16	13	2	1
Région de Montréal	7	2	2	0
Québec, Trois-Rivières	3	1	3	1
Province	6	2	0	0
TOTAL	32	18	7	2

XXVI. *Distribution des maraudages entre la C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. selon l'année fiscale et le vainqueur, 1957-1967*

Années fiscales	Attaque C.S.N.	Victoire C.S.N.	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
57-58	0	0	0	0
58-59	0	0	1	0
59-60	1	0	2	1
60-61	2	1	0	0
61-62	2	0	0	0
62-63	2	1	0	0
63-64	6	3	0	0
64-65	10	7	1	0
65-66	5	4	1	1
66-67	5	2	2	0
TOTAL	32	18	7	2

XXVII. *Distribution des maraudages entre la C.S.N. et les affiliés internationaux du C.T.C. selon la taille d'unité de négociations et le vainqueur*

Taille	Attaque C.S.N.	Victoire C.S.N.	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
0 à 9 travailleurs	1	1	0	0
10 à 49 travailleurs	2	0	0	0
50 à 99 travailleurs	8	3	4	2
100 à 249 travailleurs	9	4	1	0
250 à 499 travailleurs	8	6	1	0
500 travailleurs et +	4	4	1	0
TOTAL	32	18	7	2

Il faut d'abord remarquer que les affiliés internationaux du C.T.C. ne répliquent que 7 fois aux 32 attaques de la C.S.N. Leur succès à l'attaque est deux fois moins grand que celui de la C.S.N., 28.7% contre 56.2%. En termes d'effectifs, la C.S.N. arrache 5,858 aux affiliés internationaux du C.T.C., ne leur en perd que 183, ce qui lui laisse un gain net de 5,675 membres.

C.S.N./SYNDICATS LOCAUX INDÉPENDANTS

Le recrutement simultané

La C.S.N. et les syndicats locaux indépendants ne recrutent qu'une fois ensemble et c'est la C.S.N. qui remporte la victoire.

Le maraudage

La C.S.N. n'attaque que dix fois les syndicats locaux indépendants, elle ne gagne que 3 fois et perd dans les autres cas. Les syndicats locaux indépendants ne répliquent que 2 fois et gagnent une fois. La C.S.N. gagne 472 membres aux locaux indépendants et leur en perd 20 ce qui lui laisse un gain net de 452 membres. Le gain ne constitue que 0.4% du gain net par maraudage de la C.S.N.

AFFILIÉS INTERNATIONAUX DU C.T.C./SYNDICATS LOCAUX INDÉPENDANTS

Le recrutement simultané

Les affiliés internationaux du C.T.C. et les syndicats locaux recrutent simultanément à 16 reprises. Les syndicats internationaux du C.T.C. gagnent 5 fois, perdent 7 fois ; 4 résultats sont inconnus.

Le maraudage

Il s'agit en fait du maraudage des affiliés internationaux du C.T.C. sur les syndicats locaux indépendants. Ceux-ci ne répliquent qu'une fois et perdent. Les tableaux qui suivent donnent le détail de l'effort des affiliés internationaux du C.T.C. pour déloger les syndicats de boutique.

XXVIII. *Distribution des attaques des affiliés internationaux du C.T.C. sur les syndicats locaux indépendants selon le secteur d'activité et le vainqueur, 1957-1967*

Secteurs	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
Mines et forêts	2	1
Textiles, bonneterie, vêtement	5	4
Bois, meubles, pâtes et papiers	1	1
Industries métallurgiques	8	6
Industries chimiques et pétrolières	1	1
Autres industries manufacturières	3	3
Construction	0	0
Transports et communications	1	0
Services publics	1	0
Autres	1	1
TOTAL	23	17

XXIX. *Distribution des attaques des affiliés internationaux du C.T.C. sur les syndicats locaux indépendants selon la région et le vainqueur, 1957-1967*

Région	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
Montréal métropolitain	14	9
Région de Montréal	4	4
Québec et Trois-Rivières	4	3
Province	1	1
TOTAL	23	17

XXX. *Distribution des attaques des affiliés internationaux du C.T.C. sur les syndicats locaux indépendants selon l'année fiscale et le vainqueur, 1957-1967*

Année	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
57-58	1	1
58-59	0	0
59-60	3	2
60-61	2	2
61-62	1	1
62-63	2	1
63-64	0	0
64-65	6	4
65-66	4	3
66-67	4	3
TOTAL	23	17

XXXI. *Distribution des attaques des affiliés internationaux du C.T.C. sur les syndicats locaux indépendants selon la taille d'unité de négociation et le vainqueur, 1957-1967*

Taille	Attaque C.T.C.	Victoire C.T.C.
0 à 9 travailleurs	3	2
10 à 49 travailleurs	2	2
50 à 99 travailleurs	7	5
100 à 249 travailleurs	5	4
250 à 499 travailleurs	3	3
500 travailleurs et +	3	2
TOTAL	23	17

Notons que les syndicats locaux indépendants sont très vulnérables aux attaques du C.T.C., plus qu'à celles de la C.S.N. Les affiliés internationaux du C.T.C. font surtout porter leur effort dans l'industrie métallurgique primaire et secondaire et dans le secteur du textile, qui regroupent 13 des 23 cas de maraudage et 10 des 17 victoires du C.T.C.

Le bilan net de ces conflits est de 5.318 travailleurs, en faveur des affiliés internationaux du C.T.C.

Une comparaison avec la situation américaine

Avant de conclure, il peut être utile d'élargir un peu le champ d'observation et de comparer la situation telle que nous avons pu l'observer au Québec — en particulier pour la période qui va de 1964 à 1967 — avec celle qui a été décrite pour les États-Unis aux débuts des années 1950. Ces deux périodes sont comparables à certains égards puisque d'une part ce sont des périodes de pointe de la rivalité intersyndicale et que d'autre part elles précèdent immédiatement la signature d'accords visant à limiter cette même rivalité.

Le problème s'est d'abord posé aux syndicalistes pour ne préoccuper qu'ensuite les sociologues et les spécialistes des relations industrielles. L'un deux fait d'ailleurs remarquer que les milieux académiques n'ont commencé à s'intéresser à ce problème qu'après qu'il eut cessé d'avoir de l'importance dans la pratique syndicale. Un des résultats des recherches menées sur cette question [2] fut de dégager les éléments d'une stratégie des organisations syndicales. En effet, bien qu'elles préfèrent attaquer les grandes unités de négociation elles remportent plus de succès dans les petites.

Il semble qu'au Québec, la situation soit exactement à l'inverse de la situation américaine ; comme l'indique le tableau XXXIII, il y a plus d'attaques dans les petites unités, mais plus d'attaques réussies dans les grandes.

---

(2) En particulier celles de Joseph Krislov ; voir entre autres : « Raiding among the Legitimate Unions », *Industrial and Labor Relations Review,* vol. 8, no. 1, October 1954, pp. 19-30 ; « The Extent and Trends of Raiding among American Unions », *Quaterly Journal of Economics,* vol. 69, February 1955, pp. 145-152, et sa thèse *Raiding and Rivalry among American Unions : A Statistical Analysis,* Wisconsin University, 1954.

XXXII. *Distribution des attaques réussies selon la taille de l'unité de négociation*

	N. d'attaques	N. d'attaques réussies	% d'attaques réussies
Unité de + de 250 travailleurs	39	28	71.7%
Unité de − de 250 travailleurs	108	59	54.6%
Indéterminé	1	—	—
TOTAL	148	87	58.1%

Les syndicats semblent donc avoir une stratégie de maraudage irrationnelle ; ils attaquent plus souvent aux endroits où ils ont le moins de chance de succès. Ce qui nous laisserait croire que le maraudage n'est pas pure stratégie des organisations syndicales.

Le conflit intersyndical s'explique à la fois par une stratégie des organisations syndicales, la différence entre l'orientation des attaques de la C.S.N. et du C.T.C. est suffisante pour nous en convaincre, et par une décision des travailleurs impliqués qui offrent à une organisation étrangère à la leur de venir les recruter. Cela semble surtout fréquent dans les petits syndicats.

Mais ce n'est pas tout. Une autre comparaison avec la situation américaine laisse songeur quant à l'avenir de l'unité syndicale au Québec et au Canada. On a expliqué la fusion de l'A.F.L. et du C.I.O. comme un acte préparé de longue date, en particulier par le pacte de non-agression, et qui aurait eu comme base le constat de l'inutilité de la concurrence syndicale.

Les dirigeants syndicaux américains furent en mesure de s'en rendre compte lorsque fut déposée devant eux une étude des dossiers du *National Labor Relation Board* ayant trait au maraudage pour la période allant du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1952. (3)

L'étude démontre qu'au cours de cette période il y eut 1,246 conflits entre l'A.F.L. et le C.I.O. Ces conflits impliquaient 366,470 travailleurs

(3) Arthur J. Goldberg, *AFL-CIO : Labor United,* McGraw Hill, New York, 1965, 76-80.

et avaient entraîné un changement d'allégeance chez 62,504 d'entre eux, soit 17.0% du total. Le gain net de l'A.F.L. était de 8,000 membres. (4)

Au Québec, le nombre de travailleurs impliqués dans des cas de maraudage de la CSN sur les affiliés du CTC, et du CTC sur la CSN, s'élève à 10,788 pour la période de pointe, soit celle qui va du 1er avril 1964 au 31 mars 1967. Pour l'immense majorité, c'est-à-dire pour 9,364, ou si l'on préfère pour 86.7% de l'ensemble, le conflit débouche sur un changement d'allégeance. Un dernier point d'une extrême importance, le gain net de la CSN est de 9,356 membres.

La situation québécoise se distingue donc de la situation américaine sous un triple rapport. Sous celui de l'*extension* d'abord. Les travailleurs américains impliqués dans ces conflits compte annuellement, pour 1.01% des effectifs conjoints des organisations en présence. Au Québec, cette proportion tombe à 0.66%. L'écart se réduit si l'on tient compte de la nature des données américaines, qui, contrairement aux nôtres, incluent les cas de maraudage qui n'ont pas donné lieu à une élection syndicale. (5)

Sous celui de la *mobilité* ensuite. Aux États-Unis, seulement 17.0% des travailleurs impliqués dans des cas de conflit changent d'allégeance, tandis qu'au Québec 86.7% d'entre eux le font.

Enfin, sous celui du *sens* de cette mobilité. L'A.F.L. et le C.I.O. se gagnaient des membres l'un à l'autre ; les résultats de ces conflits étaient dérisoires, puisque pour 366,470 travailleurs impliqués, le gain net de l'A.F.L. n'était que de 8,000 membres. Au Québec, pour 10,788 travailleurs impliqués, le gain net de la CSN est 9,356 membres, soit la quasi totalité de ceux qui changent d'allégeance.

La situation américaine se caractérise donc par une mobilité faible mais qui va dans les deux sens ; la situation québécoise par une mobilité forte et toute dirigée dans le même sens.

---

(4) Joseph Krislov note que seulement 782 élections furent tenues. Dans 407 cas (52%) le syndicat maraudeur fut déclaré vainqueur. Il y a donc changement d'allégeance de 25 à 30% des travailleurs impliqués. La nature des données américaines fait qu'elles ne sont pas strictement comparables aux nôtres. Faute de pouvoir mener l'ensemble du raisonnement en termes de cas ou de travailleurs impliqués nous devons nous satisfaire d'estimations ; voir J. KRISLOV, « Raiding among the Legitimate Unions », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 8, no 1, October 1954, p. 19, n. 1.

(5) Pour les besoins du calcul, nous avons estimé à 18,000,000 membres les effectifs conjoints de l'A.F.L. et du C.I.O., et à 525,000 ceux de la CSN et des affiliés québécois du C.T.C. Et ce, bien sûr, pour chacune des années en cause.

Comment expliquer les différences entre ces deux situations à d'autres égards comparables ? À un premier niveau d'explication, nous pouvons utiliser la stratégie des acteurs. L'A.F.L. et le C.I.O. se rendaient coup pour coup ; alors qu'au Québec, le C.T.C. n'attaque que rarement la C.S.N., dirigeant plutôt ses attaques vers les syndicats locaux indépendants ; à l'inverse, la C.S.N. s'attaque surtout au C.T.C. Ceci explique pour une bonne part le sens de la mobilité.

Mais une stratégie n'est jamais l'expression de la volonté pure de l'acteur ; elle procède toujours de l'évaluation de ses forces et de ses faiblesses en fonction de certains objectifs. Ceci implique que nous passions à un second niveau d'explication, niveau auquel nous pensons pouvoir dire, en partie tout au moins, le pourquoi de ces stratégies.

La capacité d'intégration de chacune des organisations en présence nous fournit un premier élément d'explication. À la forte capacité d'intégration de l'A.F.L. répond une capacité d'intégration également forte au C.I.O. La force de l'intégration rend compte de la faiblesse de la mobilité, le fait que les deux organisations soient également intégrantes explique que la mobilité se fasse dans les deux sens. Plus simplement, l'A.F.L. et le C.I.O. ne se ravissent que leurs membres les moins bien intégrés.

On ne retrouve pas, au Québec, cette égalité dans les capacités d'intégration. Le coefficient de résistance varie du simple au double lorsqu'on passe des affiliés du C.T.C. à la C.S.N. Il est de 0.24 pour ceux-là, de 0.36 pour les syndicats locaux indépendants et de 0.55 pour la C.S.N.

Mais plus que le coefficient général de résistance, c'est le coefficient relatif qui est signifiant. Il nous permet de dégager le modèle suivant : (6)

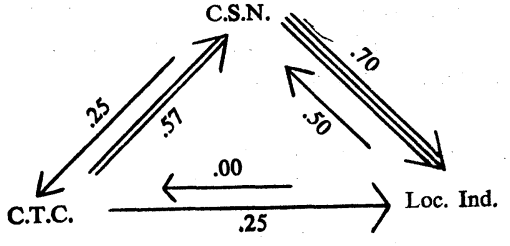

(6) Le sens de la flèche indique le coefficient de résistance de l'organisation que vise la flèche par rapport aux attaques de l'organisation qui la vise : ainsi C.S.N. $\xrightarrow{.70}$ Loc. Ind., signifie que les locaux indépendants repoussent avec succès 7 des 10 attaques que dirige contre eux la C.S.N. La parenthèse que la relation s'établit très rarement dans le sens indiqué par la flèche. Les syndicats locaux indépendants s'attaquent que 2 fois à la CSN et qu'une fois au CTC.

Notons que le modèle d'aggression identifié plus haut correspond point par point à la ligne de moindre résistance qui se dessine dans le schéma qui précède. L'explication risque donc fort de s'enfermer dans une tautologie ; la CSN a le dessus sur la FTQ et le CTC parce qu'elle a une capacité d'intégration plus forte que ceux-ci et vice-versa. Ce qu'il s'agit au contraire d'expliquer, c'est le pourquoi de cette capacité d'intégration supérieure de la CSN.

Conclusion

Nous sommes donc renvoyé à un examen comparatif des structures de la CSN et de la FTQ. Même alors, il ne s'agira pas de soupeser terme à terme les multiples caractéristiques de l'une et de l'autre afin d'en arriver à une comptabilisation de leurs forces et de leurs faiblesses respectives ; une organisation n'est pas une collection d'éléments mais un arrangement de rôles et de fonctions. Ainsi la capacité d'intégration de la CSN ne tient-elle pas qu'à la nature des processus décisionnels qu'elle utilise ; son implantation, tant géographique que professionnelle, la nature des objectifs qu'elle poursuit, la mobilité des ressources en argent et en personnel que permet son type d'organisation, le soin qu'elle apporte à la formation de ses militants et à la mobilisation idéologique de ses membres n'y sont pas indifférents. En un mot, cette capacité différentielle d'intégration n'est qu'une des caractéristiques qui distinguent la CSN et la FTQ, caractéristiques qui n'apparaissent avec toute leur précision que si l'on accepte d'analyser l'une et l'autre comme système social. (7) On ne saurait cependant reprendre l'ensemble de l'analyse dans les cadres de cet article ; aussi vais-je me contenter de présenter certains considérations et certains faits et de les situer par rapport au type d'analyse proposé.

L'implantation territoriale de la CSN est différente de celle de la FTQ. Cette dernière est sur-représentée dans la région métropolitaine alors que la CSN demeure majoritaire dans les régions qui ont été, historiquement, ses bases de départ ; le Saguenay — Lac St-Jean et la région de Québec. Bien que nos données indiquent une forte poussée de la CSN dans la région montréalaise, eu égard à la distribution géographique des syndiqués il semblerait qu'elle dirige proportionnellement plus ses attaques en province. En terme d'implantation professionnelle, la CSN est sur-représentée parmi les collets-blancs, secteur qui a été son plus grand secteur d'expansion

(7) Paul Bélanger a déjà fait ces analyses. Voir Paul Bélanger, et alii, *La rivalité intersyndicale au Québec*, Québec, Université Laval, dactylographié, 1968, 508 p. (en particulier pp. 76-109) et ses articles à paraître sous peu dans *Recherches sociographiques*.

ces dernières années. Que peut signifier tout ceci en terme d'intégration ? On peut penser que ce type d'implantation permet à la CSN d'opposer une assez forte résistance aux attaques de la FTQ et du CTC. Contre ceux-ci elle peut s'appuyer sur une tradition syndicale parfois très forte ou en tout cas facile à ré-actualiser. Ainsi lorsqu'elle fut attaquée par les Métallurgistes unis d'Amérique à Sorel a-t-elle pu faire appel à tout un système de pressions sociales contre les sécessionnistes en dirigeant sa campagne vers l'ensemble de la population syndiquée de la ville plutôt que vers les seuls membres du syndicat local dont l'accréditation était contestée et transformer de ce fait un problème qui intéressait d'abord ce local en une question concernant tout les syndiqués de l'endroit. (8) De la même façon, les cols-blancs sont-ils plus près du leadership de la CSN que de celui de la FTQ et du CTC, ne serait-ce que par un niveau d'éducation comparable. (9) Dans d'autres cas — celui des fonctionnaires provinciaux par exemple — l'affiliation à la FTQ poserait d'importants problèmes légaux. (10)

La FTQ poursuit des objectifs nombreux, mais la faible liaison qui existe entre ses objectifs politiques d'une part et ses objectifs professionnels et économiques d'autre part, la dissociation de sa face politique et de sa face syndicale font qu'elle induit surtout chez ses membres une loyauté instrumentale qui leur fait considérer leur organisation syndicale surtout en terme de rendement. La loyauté instrumentale existe bien sur aussi à la CSN ; mais il semble que ce soit la capacité de procurer des gratifications économiques et des garanties professionnelles qui attirent les travailleurs à la FTQ. On en possède une excellente illustration lorsqu'on examine les performances de la FTQ et du CTC par rapport à celles de la CSN tant sur le plan du recrutement simultané que sur celui du maraudage contre les syndicats locaux indépendants. Dans un cas comme dans l'autre la FTQ et le CTC réussissent beaucoup mieux que la CSN. Cela ne signifie pas que les objecitfs poursuivis par la CSN soient mieux intégrés. On a au contraire l'impression qu'ils sont, parce que plus généraux, plus diffus. L'adhésion à de tels objectifs, une fois acquise, rend le changement d'allégeance plus difficile que l'adhésion à des objectifs plus circonscrits, lesquels peuvent très bien être mieux portés par une autre organisation. (11)

---

(8) Paul Bélanger et alii, *op. cit.*, pp. 315-386

(9) sur ce point, voir John Porter, *The Vertical Mosaic, Toronto,* University of Toronto Press, 1965, en particulier le chap. XI, pp. 337-366

(10) La loi de la fonction publique interdit à un syndicat de la fonction publique de s'affilier à une organisation syndicale qui appuie officiellement un parti politique.

(11) sur ce point, Michel Crozier, « De la bureaucratie comme système d'organisation », *Archives Européennes de Sociologie,* n° 1, 1961, pp. 18-50

La CSN peut plus que la FTQ contrôler la mise en oeuvre de certaines décisions et changer rapidement l'affectation de certaines ressources en argent et en personnel, mobilité des ressources qui est essentielle au moment d'une campagne ou d'une contre-campagne d'organisaiton. À la FTQ, la multiplicité des structures verticales — il y a quelques 70 fédérations à la FTQ contre une quinzaine seulement à la CSN —, le fait de ne pas être une structure terminale mais un point nodal dans un réseau qui culmine ailleurs au CTC d'une part et à l'AFL-CIO d'autre part, le dédoublement de certains services entre la FTQ et le bureau régional du CTC pour le Québec limitent le champ de décision et en compliquent les processus. À la CSN, la centralisation croissante des pouvoirs, [12] qui a fini par constituer un niveau confédéral bien équipé en personnel et drainant des fonds aussi importants que ceux de l'ensemble des fédérations, permet à l'état-major d'attaquer et de contre-attaquer avec plus de souplesse qu'il n'est possible de la faire à la FTQ.

Finalement, et ceci correspond tout à fait avec la nature des objectifs poursuivis par l'une et l'autre organisations, l'importance et l'orientation assignées à la formation syndicale diffèrent. À la CSN, cette formation reçoit plus d'importance et une orientation plus générale alors qu'à la FTQ elle est surtout fournie par les fédérations professionnelles et plus circonscrite à la diffusion d'informations et d'aptitudes pertinentes à l'exercice de certains rôles dans les structures syndicales, délégué d'atelier et président de local par exemple.

Les succès de la CSN pourraient donc s'expliquer essentiellement par sa capacité de socialisation supérieure à celle de la FTQ, capacité qui compenserait pour le faible attrait qu'elle exerce sur les non-syndiqués et sur les syndiqués non-affiliés, du moins dans les cas de recrutement simultané et de maraudage. Une fois qu'elle s'est acquis des membres, la CSN risque peu de les perdre dans la mesure où elle a réussi à les socialiser aux valeurs et aux objectifs qui lui sont propres et où elle peut mettre en oeuvre des moyens aptes à freiner les mouvements de sécession. À la FTQ, cette socialisation est généralement moins bien réussie, à tout le moins en ce qui concerne les normes spécifiques à cette organisation. Convaincus cependant de la nécessité d'avoir une organisation syndicale, les sécessionnistes ne peuvent que passer à la CSN. Les résultats de monographies faites parallèlement à cette analyse statistique tendent à appuyer cette dernière hypothèse ; on ne rencontre que rarement une orientation positive des sécessionnistes FTQ vers la CSN.

---

(12) Mathieu Vaillancourt, « La distribution des pouvoirs à la C.S.N. », Relations *Industrielles* vol. 23, n° 1, 1968, pp. 3-43

RAIDING AND RIVALRY AMONG QUEBEC UNIONS : 1957-1967

This analysis follows, and I hope complete, Dion's (1) paper published previously in this review. It is based on information drawn from the files of both the Quebec Labor Relations Board and the Canadian Council on Labor Relations. For the time span under study, we observed 230 disputes of which 77 were cases of rivalry and 153 were cases of raiding. The distinction of these two forms of conflicts must be stressed : when a rivalry occurs, the actor, in this case the prospective union member, has a simple choice to make between two alien organizations ; when raiding occurs, people are faced with a much different choice, that of maintaining or severing an allegiance.

RIVALRY

Rivalries occured mainly between the CNTU and the international unions affiliated to the Canadian Labour Congress (17 cases) and bewteen these and the unaffiliated locals (16 cases). Cross-tabulations (fig. II to VI) show higher frequencies in transport and communications, in greater Montreal, for 1965-1966, for small negotiations units accounting from 10 to 49 members in similarly small establishments.

RAIDING

Raiding is the most severe form of conflict whether we consider the number of cases or the number of implied workers. Figure VII gives information on who attacks, who is attacked, and who wins. Figures VIII to XII show cross-tabulations on each of the five used variables : industrial branch, region, date, importance of negotiating units and importance of establishments. The main conclusions are that the CNTU is the most agressive and the most resistent organization. In addition to this, let us note that the worst years were the last three : they account for 92 cases of raiding out of a total of 153.

A BALANCED-SHEET FOR RAIDING

No previous paper, to my knowledge, has tried to give an accurate figure of the number of people affected by raidings nor to provide an estimate of the consequent gains and losses in membership. Balanced-sheet were drawn against a detailled list labour organizations for each year (fig. XIII to XXII) and then aggregated into one single figure (fig. XXIII). Used symbols should be translated : Ti represents the number of implied workers ; P, the number of those lost, G, those won, * those for which no information was available ; GN, the net gain for the organizations listed in the *column*. Finally the letter C states the number of workers who changed allegiance.

The reader should remember that, for the ten years studied, 35,400 workers were implied in such disputes and that 23,568 did change their allegiance. The number of people affected by raidings grew steadily from 1957-59 to 1964-65 when it jumped to a peak of 4.287 : the bulk of raiding took place between 1964 and

(1) DION, *Gérard,* « La concurrence syndicale au Québec ». *Relations industrielles,* vol. 22, no 1, 1967 pp. 74-84.

1967 ; most of the workers implied, 74.2% were implied in raiding that occured during that period ; for 1964-65 alone the figure is 31.8%.

Yearly, the CNTU and the international unions affiliated to the QFL show a net gain. The reverse is true for all the other groups. Figure XXIII shows that, for the ten years, the CNTU has a net gain, by raidings alone, of 11,710. The QFL's international unions are far behind with 3,297. The most severe blow is received by the Canadian unions affiliated to the QFL : they showed a net loss of 4,190 members.

But who wins who from whom ? The CNTU takes 11,208 members to the CLC against the 183 that is looses to the Canadian wide movement ; the CLC however takes 6,563 members to the unaffiliated locals. The preceeding figures are consistent with the most general pattern of agression revealed by a detailed examination of the behavior of each group of unions. On the whole, the CNTU is more agressive towards the CLC — and within the CLC proportionnally more agressive towards Canadian than international unions — than towards the unaffiliated locals. The converse is true for the CLC, while unaffiliated locals behave much like sitting ducks.

AN INTERNATIONAL COMPARISON

The comparison of two peak periods of union feuds, those that did prevail in the United States in 1951-1952 and in Canada (1964-1967), shows striking dissimilarities. While the importance of the phenomenon is roughly the same — annually about 0.70% of all unionized workers are implied in such conflicts — the percentage of workers implied who finally change their allegiance is much lower in the US than in Quebec, 17.0% as against 86.7%. More, while the net gain of the mutual raiding between the AFL and the CIO was ridiculously low — 8000 members in favor of the AFL out of a total of 366,470 implied worked — the CNTU, out of the 10,700 workers implied in its raiding with the CLC affiliates, has a net gain of 9,356 new members.

CONCLUSION

Crispo recently pointed out the poor services furnished by some international unions in Quebec (2). In my opinion, however, a more general explanation must be seeked to account for the two following facts : first, the average CLC members in Quebec is probably better off than his counterpart in the CNTU, merely because the CLC membership is more heavily concentrated in greater Montreal and in the more prosperous, more paying, branches of the economy ; second, the Canadian unions suffer as badly as, and even more badly than when one takes a proportional perspective, the international unions.

Shortcomings in the daily operations of these unions and recent changes in the political climate in Quebec have an explanatory potency, but the former is also true of the CNTU while many people in the QFL are as nationalists as the next man. This explanation should be seeked in such a few structural characteristics as the distribution of powers, the relative importance of regional and central bodies as compared with industrial unions, and functional characteristics as the importance attributed, and content diffused by, education services. On each one of these counts a careful comparative analysis would show some important differences between the CNTU and the CLC.

---

(2) CRISPO, John, *International Unionism : A Study in Canadian American Relations,* Toronto, McGraw-Hill, 1967.